

Liberté Égalité Fraternité



État-major des Armées État-major de zone de défense de Metz Division appui des formations

1 1 OCT. 2023 Metz. le Nº 504746 /ARM/EMA/EMZD Metz /DIV.ADF/BSI/SSEU/NP EP3875

Le général de corps d'armée Yann GRAVÊTHE, gouverneur militaire de Metz, officier général de zone de défense et de sécurité Est. commandant de zone terre Nord-est, commandant des forces françaises et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Yonne.

OBJET

: Construction d'un parc photovoltaïque - Joux-la-Ville (89).

RÉFÉRENCE

: Courriel du 5 octobre 2023.

Par correspondance visée en référence, vous me consultez à propos de neuf permis de construire PC 089 208 22 U0005 à U0013 relatifs à la construction d'un parc photovoltaïque au sol au lieu-dit « Grenier des Essences » sur la commune de Joux-la-Ville.

En réponse, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je n'émets aucune objection à cette demande.

En effet, aucun immeuble militaire ne se trouve dans le périmètre d'implantation et ce dernier n'impacte pas les servitudes d'utilité publique relevant du ministère des Armées.

> Pour le commandant de zone Terre Nord-est et par délégation, le colonel (T) Fabrice FORQUIN,

commandant la division appui des formations

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRE:

Direction départementale des territoires de l'Yonne 3 rue Monge BP 79 89 011 Auxerre cedex

COPIES:

- ESID Rennes;
- COMBdD Orléans ;
- DMD 89 Auxerre.
- SDRCAM BA 705 section environnement aéronautique.